 ***Froideville, le 28 juin 2021***

*Procès-verbal de l’assemblée ordinaire des délégués du 25 juin 2021*

La présidente ouvre la séance à 20 heures 05

Lieu : la grande salle du battoir, Route de Penthéréaz 4, 1376 Goumoens-la-Ville. Organisation : Panthère-Rose 2 La présidente salue l’assemblée et remercie les délégués d'être venu nombreux et de consacrer une partie de votre temps pour notre sport favori.

Opérations statutaires :

**pour info à nos joueurs à la suite de l’épidémie du coronavirus nous n’avons pas publié de bulletin avec la convocation à l’assemblée des délégués du 25 juin 2021 qui restait en suspens jusqu’à l’annonce du conseil fédéral du 26 mai 2021 – Prochaine étape d’assouplissement.**

L’assemblée a été régulièrement convoquée, selon les articles 27 et 28 de nos statuts, par courriel adressé à tous les clubs inscrits à la fédération, avec l’ordre du jour le lundi 31 mai 2021.

La présidente ; Patricia Buchsrappelle que selon, l’art. 33, l’assemblée est valablement constituée si 1/3 des clubs sont représentés. Ceci est correct car 10 clubs sont présents. Il est encore précisé que, selon l’art. 32, chaque club a droit à 2 voix et les membres du comité à une voix. Les votes se

font à la majorité des voix. Les élections se font à la majorité absolue au 1er tour et à la majorité au 2ème tour. En cas d’égalité, selon l’art. 32, la voix de la présidente départagera.

Avant d’ouvrir l’assemblée, la présidente s’assure que chaque club présent est en possession des documents nécessaires pour d’éventuelles votations.

À 20 heures 05, la présidente ouvre l’assemblée et souhaite, au nom du comité, une cordiale bienvenue à chacune et chacun, spécialement à notre membre d’honneur émérite André Arn, elle remercie le club de la Panthère-Rose 2 pour la préparation de la salle.

Clubs excusés : Aucun

Les scrutateurs désignés par la présidente sont :

Gilbert Roulin

Bernard Cochand

Germain Favre

Ils acceptent.

Madame la présidente les remercie d’avance pour leur travail**.**

Avant de passer à l’ordre du jour, un moment de silence est observé en souvenir de nos parents et amis disparus qui nous ont quittés durant cette saison de quilles.

Merci pour eux.

La présidentesouhaite une bonne soirée et passe la parole à Monsieur Jean-Luc Bezençon du club de la Panthère-Rose 2, pour nous dire quelques mots qui souhaite également la bienvenue à tous et qu’il était contant de revoir du monde après cette longue interruption, il souhaite également aux amis quilleurs et quilleuses une bonne assemblée ordinaire des délégués à la grande salle du battoir à Goumoens-la-Ville.

La présidente remercie chaleureusement les personnes présentes, ainsi que le comité et souhaite à chacun et chacune une bonne assemblée.

Dix clubs de notre fédération sont représentés sur onze.

Madame la présidente demande à l’assemblée de la discipline et d’attendre d’avoir la parole pour intervenir, afin que la séance se déroule correctement. Elle met l’ordre du jour en discussion.

L’ordre du jour : Suivant est accepté par les délégués et il sera suivi.

1. Procès-verbal de l’assemblée générale ordinaire du 26 juin 2020
2. Admissions, démissions des clubs
3. Rapport de la présidente
4. Rapport du Président technique et des responsables techniques
5. Comptes pour la saison 2020-2021
6. Rapport des clubs vérificateurs des comptes
7. Acceptation des rapports et décharge au Comité
8. Budget saison 2021-2022 **avec une adjonction pour la proposition du comité envoyé à chaque responsable de club**
9. Fixation du prix des licences pour la saison 2021-2022
10. Admission et démission **se point et supprimé**
11. Nomination des clubs vérificateurs des comptes
12. Nomination des délégués à l’assemblée générale de la F.S.Q.P.
13. Propositions des clubs et individuelles
14. Tirage de la Coupe
15. Prochaine assemblée
16. Divers
17. Procès-verbal de l’assemblée générale du 26 juin 2020

Chaque club ayant reçu le procès-verbal de cette assemblée, il ne sera pas lu.

La présidente met le procès-verbal à la discussion.

Aucun délégué ne prend la parole, le procès-verbal est accepté, sans modification.

La présidente remercie son auteur.

1. Admissions, démissions des clubs

Démission : du club des Roméo

La fédération comptera 10 clubs pour la saison 2021-2022.

Patricia nous lit la lettre de démission du club des Roméo, pour une équipe en moins nous perdons quatre joueurs au sein de la fédération vaudoise.

1. Rapport de la présidente

La présidente fait un récapitulatif des divers évènements de la saison écoulée et du fonctionnement du comité pour la saison 2020-2021.

Je ne parlerais que de nos activités administratives et récréatives.

Présidente : **Patricia Buchs** responsable du bulletin de FVCQ, l’intercantonal et achat des prix du loto.

Président technique : **Pierre-Alain Buchs** inscriptions des clubs, licences, Interclubs et achats des prix.

Caissier et vice-président : **André Arn** Président d’honneur émérite

Secrétaire : **Alain-Éric Hédiguer** responsable de la tombola, loterie et annonces plus l’envoi des bulletins.

Membre : **Bernard Pellet** responsable individuel, coupe et loto

La présidente informe l’assemblée que le comité a eu trois séances, plus quelques réunions qui se sont déroulées chez divers restaurateurs parmi nos annonceurs, ceci pour régler la bonne marche de la fédération du fait de la pandémie du coronavirus.

Lors de notre dernière assemblée de comité nous avons décidé de reconduire toutes les licences, les pubs, les membres passifs et les billets à gratter de la saison 2020-2021 sur la saison 2021-2022.

Pour ceux qui arrêtent les licences ne seront pas remboursées.

Je vous rappelle également que le bulletin soit à la disposition de chaque membre pour passer une information « profitez-en c’est gratuit pour les membres ».

Cette année encore quelques annonceurs se sont désistés, aussi je vous demande si vous avez l’opportunité de contacter de nouveaux annonceurs pour équilibrer le coût du bulletin.

Elle demande lorsque nous achetons un produit chez un de nos annonceurs de se faire connaître et de lui dire que vous venez chez lui parce qu’il met une annonce dans le bulletin.

Elle profite de remercier notre ami Bernard Pellet pour les éditions des bulletins de la saison 2020–2021.

N’étant plus propriétaire de l’imprimerie Rapid Imprim, il s’est proposé de nous faire la mise en page de nos bulletins gratuitement, l’impression est à la charge de notre fédération.

Ceci représente une sacrée économie, je vous prie d’applaudir chaleureusement Bernard.

Vous trouvez également toutes les informations qui paraissent dans nos bulletins sur notre site Internet.

(www.quilles-vaudoise-fvcq.com)

Elle remercie particulièrement André Arn, et précise qu'il nous offre le coût du site ainsi que sa mise à jour tout au long de l’année.

Je vous prie d’applaudir chaleureusement André.

Au terme de ce rapport je tiens à remercier les tenanciers de jeux de quilles qui nous permettent de pratiquer notre sport.

Aux donateurs divers pour leurs dons ou challenge, aux annonceurs qui soutiennent notre bulletin car sans eux il n’existerait pas, ainsi que les responsables des clubs pour leur travail et les joueurs pour leur sportivité et tous ceux qui donnent un coup de main lors de nos manifestations.

Elle remercie également son comité pour le travail pas toujours reconnu à sa juste valeur.

En conclusion :

J’ai toujours encore beaucoup de plaisir à être parmi vous et je vous remercie de la confiance que vous m’avez témoignée tout tôt long de la saison.

Une saison se termine vive la nouvelle saison en espérant que nous puissions finir toutes nos compétitions.

Merci à vous tous de m’avoir écouté.

1. Rapport du Président technique

Bonsoir à tous ;

cette année mon rapport technique sur l’activité de notre fédération, sera vite fait étant donné les circonstances du Covid-19, aucune de nos compétitions Vaudoises n’a pas pu aller à son terme.

Le championnat interclubs s’est arrêté après huit tours sur les vingt-deux prévus et la coupe huitième de finale, quand aux compétitions Suisses elles ont été décalées en 2022.

***Individuel Vaudois :***

pour l’individuel vaudois, il se déroulera sur les mêmes jeux prévus en deux mille vingt c’est-à-dire les planches de la Promenade à Yverdon, Champvent à droite, l’Auberson et Champvent à gauche les date seront communiquées dans le premier bulletin.

***Championnat individuel Suisse 2022 VD***

Le championnat individuel Suisse se déroulera sur les mêmes planches du Vaudoises la compétition suisse a également été annulée par le comité de la F.S.Q.P. et reporté en 2022.

***Finale Suisse par équipes des clubs champions 2021-2022 FR***

Cette finale Suisse par équipes qui devrait se dérouler normalement le premier samedi d’avril deux mille vingt-deux sur la planche Fribourgeoise de Vuisternens droite.

***Finale Suisse des vainqueurs de coupe 2021-2022 VS***

La finale de la coupe Suisse elle devrait avoir lieu sur la planche valaisanne de Gampel selon le règlement quinze jours après la fin du championnat individuel suisse en 2022.

***L'intercantonal 2020 :***

en ce qui concerne l’intercantonal deux mille vingt un, pour cette troisième manche du tournus sur les planches valaisannes aucune décision n’a encore été prise par le comité suisse, qui n’a pas pu se réunir à la suite de l’épidémie du coronavirus, une séance de comité sera fixée après les vacances.

Je tiens à remercier tous mes collègues du comité pour leur appui dans ma tâche.

Je ne voudrais pas terminer sans remercier notre Président d’honneur émérite André Arn pour la tenue à jour de notre site internet ainsi que Bernard Pellet pour l’élaboration de notre bulletin.

Ainsi se termine mon rapport sur la saison écoulée et merci à tous.

1. Comptes pour la saison 2020-2021

Vous avez reçu les comptes d’exploitation et le bilan pour la saison écoulée.

Le résultat de cette saison écoulée n’est pas représentatif car des compétitions, ainsi que la distribution des prix ont été annulées ce qui nous a limité les dépenses. C’est pour cela que le déficit se monte à CHF 1610. -- et malheureusement nos recettes diminuent d’année en année, le loto a été annulé en deux mille vingt un.

Les gros postes de recettes sont les licences encaissées, ainsi que la publicité dans notre bulletin, ces deux postes diminuent chaque année, malheureusement nous avons encore reçu une lettre dans annonceur important qui doit renoncer à tout type d’annonce publicitaire.

Sans vouloir augmenter le prix de la licence, il nous faut absolument trouver des recettes supplémentaires.

Nos charges que nous essayons de maitriser au mieux sont stables, mais ne diminuent pas. Le comité va étudier tout de même la possibilité de faire encore des économies.

Avec les comptes vous avez également reçu le budget de la saison 2020-2021 qui sera le même pour cette saison, malheureusement ce dernier se solde avec un déficit CHF 1600. -- francs. Je vous demande de l’accepter pour cette année.

Nous avons toujours un certain nombre de membres passifs qui nous versent une cotisation et certains en plus nous font un don, il faut les remercier.

Le capital de la F.V.C.Q. en fin de cette saison s’élève à 25491.33 francs. Mais il faut sérieusement réfléchir à des solutions pour l’équilibre des comptes.

Je tiens encore à remercier Bernard Pellet qui nous imprime les bulletins à un prix plus qu’amical et de la bonne collaboration des collègues du Comité.

Merci pour votre attention André Arn.

Avant de passer aux vérificateurs des comptes Patricia ouvre la discussion sur le rapport.

1. Rapport des clubs vérificateurs des comptes

Chers délégués, en dates du 7 juin les clubs de la Boule Volante et la Grappe d’Or représentés par Bernard Rouiller et Jean-Daniel Taverney.

Convoqué par le caissier de la fédération André Arn, ont procéder à la vérification des comptes de la fédération Vaudoise des clubs de quilles par pointage.

Nous avons ainsi pu constater la totale exactitude des écritures est l’excellente tenue des comptes

De ce fait nous vous demandons de donner décharge à notre caissier et le remercions pour la qualité de son travail.

1. Acceptation des rapports et décharge au Comité

a. Les comptes ainsi que le rapport des vérificateurs sont acceptés par l’ensemble de l’assemblée.

b. Les rapports des présidents sont également acceptés.

1. Budget saison 2021-2022

Patricia informe l’assemblée que nous avons fait une adjonction pour la proposition du comité que les responsables des clubs ont reçu par courriel au budget pour la saison prochaine, elle donne la parole à André pour expliquer le budget et la proposition du comité.

André pour le budget comme expliquer dans mon rapport la recette montre une perte de 1600. -- francs je vous demande de l’accepter.

Les délégués acceptent le budget.

Pour la proposition du comité sur une cotisation de club de cent francs et pour trouver une solution pour l’équilibre de nos comptes.

1. Taverne-Bernoise Jean-Philippe Rusconi avec la démission de clubs et la perte des joueurs à la suite de la pandémie, il serait plus sage d’attendre une ou deux saisons avant d’introduire une cotisation de club, nous avons un capital de vingt cinq mille francs cela devrait nous permettre d’attendre.
2. Taverne-Bernoise Alain-Eric Hédiguer je pense que la cotisation de club n’est pas juste car ce sont les joueurs qui financeront et le montant par joueur sera différent selon le nombre de joueurs par équipes.
3. Joyeux-Chasseurs André Arn il y a une autre possibilité au lieu des cent francs pour la cotisation de clubs nous pouvons augmenter le prix des billets à gratter et la cotisation pour ceux qui ne prennent pas de billet à gratter.
4. Montélaz Hugo Steinemann je pense que l’on peut trouver une solution avec nos annonceurs pour équilibrer les comptes de la fédération.
5. André je pense après deux ans de pandémie ce n’est pas le moment pour demander une augmentation des pubs.
6. Taverne-Bernoise Jean-Philippe Rusconi aujourd’hui il faut nos laisser une saison pour voir comment je comporte nos finances ont pourra aviser à notre prochaine assemblée des délégués.
7. Fixation du prix des licences pour la saison 2021-2022

Le comité a demandé de reconduire les mêmes tarifs établit ces dernières années, actuellement pour les jeux la cotisation de 20. — francs.

Les membres payent leurs premières licences 50. — francs, pour les juniors 40. — francs, pour les membres d’honneur 50. — francs et les autres 100. — francs.

Le comité vous propose d’accepter ces cotisations inchangées.

L’assemblée accepte la demande à l’unanimité.

1. *Admission et démission supprimé*
2. *Nomination des clubs vérificateurs des comptes*

Grappe d’Or : 1er vérificateur sortant

Boule-Volante : 1er vérificateur

L’Auberson : 2ème vérificateur

Panthère-Rose 2 : suppléant

La présidente remercie les clubs de s’être proposé.

1. Nomination des délégués à l’assemblée générale de la F.S.Q.P.

Patricia informe que la délégation vaudoise se compose de trois membres.

Les membres de la fédération Vaudoise sont Messieurs :

Daniel Monnier, Germain Favre et Octave Lavanchy membre suppléant pour donner suite à la démission de nos deux membres Daniel Monnier et Michel Monnier.

La présidente demande aux délégués de la FSQP Germain Favre, Octave Lavanchy qui était notre membre suppléant devient notre deuxième membre s’ils veulent bien reconduire leur mandat pour la saison prochaine et Ils acceptent.

La présidente les en remercie.

Nous devons élire un membre pour remplacer une des deux démissions Johnny Buchilly de la Taverne-Bernoise c’est proposé il faut encore un membre suppléant Anne Burkhalter de la Boule-Volante c’est proposé.

1. Propositions des clubs individuelles

Pierre-Alain cette année nous n’avons reçu aucune proposition des clubs de la F.V.C.Q.

1. Tirage de la coupe

Anne Burkhalter effectue le tirage des huitièmes de finale :

n° 1 Panthère-Rose 1 contre Montélaz

Anne Burkhalter effectue le tirage des quarts de finale :

Panthère-Rose 2 contre le vainqueur de la Panthère-Rose 1 – Montélaz

Grappe-d’Or contre Le Rail

Taverne-Bernoise contre Lunika

Boule-Volante contre L’Auberson

Patricia informe l’assemblée que l’on aura rapidement ces tirages sur le site internet.

1. Prochaine Assemblée

**Le club de la Taverne-Bernoise organisera l’assemblée générale le vendredi 24 juin 2022**

Pour l’assemblée générale de 2023, l’équipe du Rail s’est proposée pour l’organiser.

Pour l’assemblée générale de 2024, l’équipe de la Boule-Volante s’est proposée pour l’organiser.

1. Divers

Taverne-Bernoise Johnny Buchilly demande si une équipe fribourgeoise peut faire le championnat Interclub sur Vaud car il a cinq personnes qui viendraient jouer pour l’année prochaine. Montélaz Patricia Buchs non un club fribourgeois ne peut pas s’inscrire pour l’interclub vaudois faisant partie d’une autre fédération. Patricia demande ou il joue avec quelle équipe ? à Ecublens. Taverne-Bernoise Alain-Éric Hédiguer il pourrait faire partir de la fédération vaudoise et jouer à Savigny sur une des planches de gauche ou droite. Alain-Eric fait part à l’assemblée des délégués qu’il désire plus faire partie du comité pour la prochaine élection du comité en deux mille vingt-deux et qu’il faudrait chercher un nouveau secrétaire.

Patricia rappelle à l’assemblée de bien vouloir communiquer tous les changements d’adresse et adresse des nouveaux joueurs au secrétaire qui tient les listes à jour, pour l’envoi des bulletins.

La présidente remercie la Panthère-Rose 2 pour la bonne organisation de la soirée et leur cuisine.

Elle souhaite à tous un bon été et d’excellentes vacances et vous donne rendez-vous au mois de septembre pour la reprise des compétitions et les remercie de s’être déplacés à notre assemblée générale annuelle.

La présidente clôt l'assemblée à 21 heures 20.

La présidente Le secrétaire

Patricia Buchs Alain-Eric Hédiguer